Concours "Qui est Marianne"

publié le 16/11/2018 - mis à jour le 11/12/2018

Un prix citoyen organisé en Charente

Descriptif :

Concours pour élèves, lycéens et étudiants de Charente dont le but est de réaliser, par groupe de deux à quatre personnes, un dessin, une bande dessinée, une poésie ou une courte nouvelle afin de mettre en valeur un ou plusieurs termes inscrits dans les deux premiers articles de la Constitution.

Ce concept original a pour objectif de réfléchir avec les élèves de Charente sur la devise **"Liberté, Égalité, Fraternité"** ainsi que sur la notion de **laïcité**. Une production artistique gagnante par catégorie (école, collège, lycée, supérieur...) permettra aux lauréats de découvrir les institutions parisiennes. L'organisation choisie par les enseignants est libre (volontariat ou non, séance, club, etc).

Vous trouverez tous les détails dans les documents joints et les coordonnées des membres de l'association " **Qui est Marianne**"[1]. Les élèves lauréats de l'an passé ont pu profiter, comme récompense d'une visite de l'Élysée et de l'assemblée nationale : pour certains une première expérience dans la capitale parisienne !

Les photos de l'aventure sont sur la page Facebook de l'association.

(1) Qui est Marianne ? est une toute petite association qui n'est pas en mesure d'avoir un rayonnement au-delà des limites départementales. Nous ne serions pas opposé à ce que le concours puisse être déployé dans d'autres départements, limitrophes ou pas. L'intérêt serait que d'autres citoyens s'en emparent pour le mettre en œuvre ailleurs dans l'intérêt des jeunes et des valeurs de la République tout en respectant une charte.

Documents joints

Affiche du concours (PDF de 2.2 Mo)
Concours "Qui est Marianne".

Notice explicative du concours (PDF de 371 ko)
Concours "Qui est Marianne".

Règlement du concours (PDF de 248.1 ko)
Concours "Qui est Marianne".

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.